



Hebdomadaire  
Paraît le vendredi  
N° 2832  
11 novembre 2022  
1,50 € • DOM: 2€



**Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!**

# **LUTTE OUVRIÈRE**

**UNION COMMUNISTE (trotskyste)**

**Le journal  
d'Arlette Laguiller**

# **Le vent de la révolte vient d'Iran**



## **COP 27**

**Le système capitaliste  
détruit la planète**

Page 16

## **Medef-syndicats**

**Ils partagent les  
mêmes craintes**

Page 3

## **11-Novembre**

**Commémoration  
d'une boucherie**

Page 7

**Leur société**

- Medef-syndicats: ils partagent les mêmes craintes 3
- CAC 40: l'inflation des profits 3
- Pollution: Macron arrose les coupables 4
- Prix des denrées: Le Maire couvre les profiteurs 4
- Banques alimentaires: au bord de l'asphyxie 4
- Loi sur l'immigration: diviser pour mieux régner 5
- Racisme à l'Assemblée 5
- Abus sexuels dans l'Église: des siècles de silence 5
- Contre la réforme des lycées professionnels: grève le 17 novembre! 6
- Lycées parisiens: la mobilisation s'organise 6
- Cantines scolaires: Sodexo et C<sup>ie</sup> pleurent la bouche pleine 6
- 11 novembre: commémoration d'une boucherie 7
- Le soldat inconnu: parmi des millions 7
- Vous reprendrez bien un peu de propagande? 7
- Vinci au Qatar: un esclavagiste d'aujourd'hui 12
- Méga-bassines: au profit de qui? 12
- Nos lecteurs écrivent: contrat de gaz... Les prix explosent! 12
- COP 27: la planète brûle, les capitalistes regardent leur courbe de profit 16
- Égypte: Charm-el-Cheikh, l'envers du décor 16

**Dans le monde**

- Ukraine: entre gel et chair à canon 8
- Israël: l'extrême droite toujours plus forte 8
- États-Unis: des élections entre les mains de la bourgeoisie 9
- Les résultats du Working Class Party 9
- COVID et vaccins: la course aux profits, ça tue! 9
- Iran: la répression n'arrête pas la révolte 10
- Migrants: les gouvernements européens assassinent 10

**Dans les entreprises**

- Hitachi - Angers 13
- Clinique du Tondu - Floirac 13
- Bus TCL - Lyon 13
- Pédiatrie: la rançon du pillage de l'hôpital 14
- CHU de Rouen 14
- Usine d'incinération Strasbourg 14
- Michelin - Cholet 15

**Il y a 50 ans**

- Octobre-novembre 1972: le procès de Bobigny, un tournant dans la lutte pour le droit des femmes 11

# Un vent de révolte venu d'Iran

Depuis le décès de Mahsa Amini, torturée et assassinée par la police des mœurs de Téhéran parce qu'une mèche de cheveux dépassait de son voile, la jeunesse fait souffler un vent de révolte sur l'Iran. Et avec quel courage!

Des jeunes femmes arrachent et brûlent leur voile; les rassemblements se multiplient, aux cris de «*Femmes, vie, liberté*», «*Mort au dictateur*»; le portrait du dictateur Khamenei est caillassé; des mollahs sont bousculés dans la rue, des policiers attaqués et des commissariats brûlés...

Il n'y a pas une région, une ville, une université qui n'ait été touchée par cette rébellion.

Les rassemblements sont dispersés? La police ferme une faculté et écume un quartier? La contestation se déplace, change de forme, se démultiplie en mille et une démonstrations individuelles. Et cela dure depuis plus de 50 jours, malgré la peur, les tabassages et les tirs à balles réelles contre les manifestants.

Le régime aurait déjà arrêté plus de 14 000 manifestants et tué plus de 300 personnes, dont beaucoup de très jeunes. Mais rien n'arrête la contestation. Celle-ci trouve, chaque jour, de nouveaux appuis avec des personnalités sportives, des artistes ou des journalistes qui franchissent le Rubicon en se solidarissant avec la révolte. Dans les villes, les fermetures de magasins ou de lieux culturels se sont multipliées. C'est vrai dans toutes les régions, qu'elles soient kurdes, baloutches, arabes, perses, azéries, turkmènes.

Des grèves de soutien ont aussi éclaté dans les régions pétrolifères et dans de grandes entreprises où les travailleurs ont des traditions de lutte anciennes. Là, des travailleurs ont revendiqué, en plus de la liberté, du pain et du travail. Car, si l'inflation, les pénuries, le chômage et les salaires impayés sont le quotidien de millions d'Iraniens depuis des années, ces difficultés sont devenues insupportables.

Pour des millions de familles, il est impossible de se soigner, de se loger dignement, d'acheter de la viande ou simplement des œufs. Cette situation est en partie causée par l'embargo imposé par l'impérialisme américain, mais elle est aggravée par le parasitisme des dignitaires du régime, religieux et pasdarans, l'armée des ayatollahs. Car, si la population s'enfonce dans la misère, une minorité continue de s'enrichir et de rouler sur l'or.

L'Iran est un baril de poudre. Ces dernières années, le régime a fait face à de puissantes vagues de contestation contre la vie chère et la corruption. Sa réponse fut une répression impitoyable. Aujourd'hui, cette politique de la terreur ne fonctionne plus. Alors, la révolte de la jeunesse se transformera-t-elle en révolte sociale?

Les dizaines de milliers de manifestants actuels deviendront-ils des millions? Les travailleurs apporteront-ils à la révolte leur puissance sociale et leur capacité d'organisation? Sauront-ils proposer une politique pour renverser le régime et mener une nouvelle révolution, où les classes populaires construiraient elles-mêmes leur propre pouvoir? Tant que la révolte est en marche, tout est possible.

La jeunesse iranienne a osé engager le combat contre une des pires dictatures de la planète. Le changement n'est venu ni de l'opposition interne au régime, ni des grandes puissances qui gardent depuis deux mois un silence complice et montrent, une fois de plus, qu'elles ne sont jamais du côté des révoltes populaires. Il est venu d'en bas, de celles et ceux qui refusent de se soumettre.

Cette révolte montre aux opprimés du monde entier qu'ils peuvent prendre leur destin en main en se battant contre ceux qui les dominent.

Chaque pays a ses particularités, mais le cœur de la jeunesse et des travailleurs de tous les pays bat au même rythme et aux mêmes espoirs: la liberté, l'égalité et la possibilité de s'épanouir dans un monde fraternel.

Ces aspirations sont entravées par un système de domination: domination des pays riches sur les pays pauvres, celle des riches sur les pauvres. Un tel système doit être renversé et il le sera, parce qu'en même temps qu'il sème les injustices, il produit des révoltés.

Il est impossible de savoir ce qui peut, dans tel ou tel pays, mettre le feu aux poudres. En Iran, cela a été une mèche de cheveux rebelle. Ailleurs, ce sera peut-être le manque de blé ou une atrocité guerrière. Une chose est certaine, les travailleurs ont un rôle majeur à jouer dans ces révoltes, car ils sont les seuls à être porteurs d'un ordre social débarrassé de l'exploitation de l'homme par l'homme. Et pour ce combat, ils ont besoin du courage incroyable dont la jeunesse iranienne fait preuve aujourd'hui.

Nathalie Arthaud



Le 22 septembre, à Téhéran.

WANANA NEWS AGENCY REUTERS

## Medef-syndicats : ils partagent les mêmes craintes

À la demande du gouvernement, mardi 8 novembre, les organisations patronales et les confédérations syndicales se sont rencontrées pour discuter des « dispositifs de partage de la valeur pour les salariés ».

Quelques jours auparavant, Macron avait défendu l'idée d'un « dividende du salarié » en expliquant que « quand il y a une augmentation du dividende chez les actionnaires, il doit y avoir la même chose pour les salariés ». En réalité, voyant l'envol des prix, le grand patronat et le gouvernement cherchent à désamorcer un mécontentement dont ils craignent qu'il éclate un jour ou l'autre.

Même si les récentes journées d'actions syndicales, à l'appel de la CGT notamment, n'ont pas eu grand succès, il y a en permanence, dans des entreprises petites ou grandes ou parfois juste dans un atelier, des mouvements de grève ou des débrayages pour des augmentations de salaires. Et puis, il y a ce qui se passe dans les consciences des travailleurs, même si cela ne se manifeste pas pour

l'instant.

Lorsque la grève dans les raffineries a été au plus fort, que le carburant manquait partout dans le pays et qu'il fallait faire des heures de queue pour faire le plein, dans bien des familles ouvrières la grève a fait discuter, et pas seulement du point de vue des pénuries d'essence. Beaucoup ont discuté des bénéfices de Total et aussi des hausses de salaires qui seraient nécessaires pour faire face à l'inflation. Le camp patronal le sait, qui peut le mesurer dans les entreprises, et les directions syndicales qui ont des centaines de milliers d'adhérents également.

Le gouvernement a demandé à ce que ces négociations aboutissent avant le 31 janvier. Il veut avoir assez vite quelque chose à présenter à l'opinion publique prouvant qu'il agit pour le pouvoir d'achat. D'autant



plus que les ristournes gouvernementales sur le carburant vont disparaître dès le 15 novembre et que les tarifs réglementés du gaz et de l'électricité vont augmenter de 15 % dès le début de l'année 2023.

Il n'y a aucun doute sur ce qui pourrait sortir de cette réunion au sommet entre grand patronat et syndicats pour les travailleurs : rien d'autre que de la poudre aux yeux. Dans le document que le ministre du Travail, Olivier Dussopt, a transmis pour la préparer, il parle d'une « prime de partage de la valeur » ou encore d'« épargne salariale »... Cette réunion montre surtout que le grand patronat et le gouvernement marchent sur des œufs. Leur politique

est de faire payer la crise aux travailleurs par l'inflation et, dans les entreprises, par les réductions d'effectifs, le chômage partiel et en même temps l'accroissement des cadences, etc.

Mais ils craignent aussi qu'une mesure trop provocatrice ne fasse exploser le mécontentement. Ils voudraient donc démontrer qu'ils font ce qu'ils peuvent pour tenir compte des intérêts de chacun. Les directions syndicales se prêtent au jeu, tentant de démontrer, elles aussi, qu'elles font ce qu'elles peuvent pour défendre les intérêts des salariés. En réalité, toutes, même la direction de la CGT qui prétend y être la plus attentive, veulent prévenir une explosion sociale qui les déborderait.

Les travailleurs n'ont rien à attendre de telles réunions. Quant à une explosion du mécontentement, rien ne permet de prédire quand elle se produira. En revanche, le camp ouvrier doit s'y préparer pour ne pas se faire éternellement tromper, à commencer par discuter des revendications vitales à mettre en avant dans la crise actuelle. Non seulement il faut des augmentations substantielles de salaires pour tous, et non se contenter de primes, mais il faut imposer que tous les salaires soient indexés sur les prix, de manière que chaque mois les hausses de salaires compensent réellement l'augmentation du coût de la vie.

Pierre Royan

## CAC 40 : l'inflation des profits

C'est en surfant sur les catastrophes pour toute la société que sont la crise économique ou encore la guerre en Ukraine, que les plus grands groupes capitalistes français cotés en Bourse, ceux du CAC 40, réalisent de nouveaux profits record au troisième trimestre 2022.

Ils ont enregistré de nouvelles hausses de leurs profits au troisième trimestre (de juillet à septembre), souvent supérieures à leurs propres prévisions.

L'origine de cette croissance des profits est variée selon les secteurs, sans même parler des activités financières auxquelles se livrent parallèlement tous ces groupes. Ainsi, pour les marchands d'armes, c'est la guerre en Ukraine et, plus généralement, la surenchère guerrière actuelle qui gonflent les carnets de commandes. Du côté d'Airbus (aviation) ou de Stellantis (automobile), les résultats sont également qualifiés d'exceptionnels

par la presse économique, avec une augmentation de leurs chiffres d'affaires respectifs de 27 % et 29 % au troisième trimestre par rapport à la même période de 2021. Même constat dans le secteur du luxe, où LVMH a vu ses ventes exploser de 19 % ce trimestre.

Derrière ces chiffres se profilent des milliards d'euros de dividendes supplémentaires pour les actionnaires. L'augmentation du prix des marchandises a représenté une arme importante, surtout pour les plus grandes entreprises, pour garantir une bonne part de l'inflation des profits. Ainsi, Saint-Gobain a augmenté le prix de ses matériaux de

construction de 15 % et vendu à peu près autant qu'il y a un an, ce qui lui a permis d'augmenter son chiffre d'affaires de près de 20 % ce trimestre. Même stratégie, à plus grande échelle, du côté des groupes de l'agroalimentaire (Coca, Danone, etc.), mais aussi des trusts de l'énergie comme Total-Energies, dont le bénéfice net est en hausse de 43 % grâce à l'explosion des prix du baril de pétrole et du gaz au troisième trimestre.

Ils font payer à toute la société leur avidité. Les mêmes, quand les travailleurs se battent pour des augmentations de salaire, expliquent que les petits patrons ne pourraient pas survivre à la hausse des salaires. En réalité ce sont eux qui les étranglent aussi.

Alors ces milliards doivent servir à augmenter les salaires.

Marlène Stanis

## AGENDA

### Cercle Léon Trotsky

L'Ukraine :  
terrain d'affrontement  
entre l'impérialisme  
et la Russie

Samedi 19 novembre à 15 heures

Grande salle de la Mutualité

24, rue Saint-Victor, Paris 5<sup>e</sup>

Métro Maubert-Mutualité

### Fête de Lutte ouvrière Compiègne

Samedi 12 novembre  
à partir de 16 heures

Salle des fêtes  
de Margny-lès-Compiègne



# Pollution : Macron arrose les coupables

Après la COP 27, Macron a reçu à l'Élysée les patrons des 50 principaux sites industriels français, mardi 8 novembre, pour discuter des moyens de réduire leurs émissions de CO<sub>2</sub>.

À eux seuls, ces 50 sites industriels, usines de la chimie, de la sidérurgie, cimenteries, verreries ou encore usines de l'agro-alimentaire, rejettent 10 % de tout le dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) émis dans le pays et la moitié des rejets industriels. Ces usines consomment beaucoup de gaz et de pétrole. Une réduction significative de leurs rejets de CO<sub>2</sub> aura un tout autre effet sur le climat que tous les « petits gestes quotidiens » exigés des particuliers.

Ces entreprises appartiennent à des grands groupes riches, Arcelor, Solvay, Total, Holcim, Saint-Gobain, Cristal Union et tant d'autres. Ces capitalistes ont accumulé leurs profits des

décennies durant en produisant sans se préoccuper des conséquences de leurs choix pour l'environnement et les hommes, en concurrence les uns avec les autres, sans aucune planification rationnelle du point de vue de la société. Ces industriels auraient pu mettre en place, depuis des années, tous les dispositifs techniques qui existent pour réduire leurs émissions : modernisation des installations, remplacement du gaz par l'électricité, captage du CO<sub>2</sub>. Ils ne l'ont fait qu'avec parcimonie, au moment de renouveler des installations obsolètes et en échange de subventions.

Maintenant que le prix de l'énergie flambe et risque d'amputer leurs profits, et

alors que le cours des quotas d'émissions de CO<sub>2</sub> augmente sur le marché européen du carbone, atteignant les 100 euros la tonne, ces industriels envisagent de réduire leurs émissions. Mais il n'est pas question pour eux de financer eux-mêmes ces investissements. D'une part, ils veulent les faire payer aux consommateurs en augmentant les prix des produits industriels. D'autre part, ils se tournent vers l'État pour qu'il finance à leur place les coûteux investissements.

Quand Macron convoque en urgence ces industriels, ce n'est pas pour leur imposer des mesures contraignantes, c'est pour prendre note de leurs exigences. Et celles-ci sont simples : ils veulent que la collectivité paie les 10, 20 ou 30 milliards d'euros nécessaires à ces investissements, et ils sont sûrs d'être servis. En



HUGO DUPLAN

Cokerie ArcelorMittal.

2020, le plan France Relance avait réservé 1,2 milliard d'euros, sur 100 milliards destinés aux capitalistes, pour améliorer l'efficacité énergétique. L'année suivante, Castex ajoutait un milliard avec son plan France 2030. Cette année, le ministère de la Transition

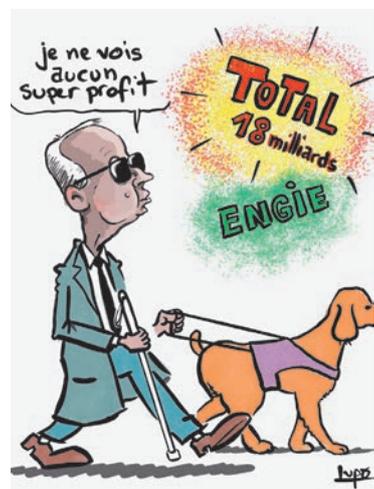
énergétique annonce qu'une enveloppe de dix milliards est disponible.

Pour Macron et autres serviteurs patronaux, les payeurs ne doivent pas être les pollueurs mais la collectivité, victime de leur dictature sur toute l'économie.

**Xavier Lachau**

# Prix des denrées : Le Maire couvre les profiteurs

Le ministre de l'Économie Bruno Le Maire a expliqué dans le journal *Le Parisien* qu'il n'y avait pas de « profiteurs » dans le secteur alimentaire.



Il entendait ainsi répondre à toutes celles et ceux qui constatent à la sortie du supermarché que, pour le même prix, ils en ont de moins en moins dans le chariot.

Le Maire se base sur une étude qu'il a commandée à l'Inspection générale des finances (IGF) pour dédouaner les patrons de la grande distribution. Elle a au moins le mérite de montrer ce qui se cache derrière la hausse moyenne de 10 % des aliments sur un an pointée par

l'enquête en septembre. Selon elle, l'huile a augmenté de 60 %, les pâtes de 20 %, les légumes de 18 %, le beurre de 17 %, la volaille de 16 % et le fromage de 12 %. Avec cela, nourrir correctement une famille devient de plus en plus difficile, et parfois même mission impossible.

Bruno Le Maire reprend les termes de l'IGF selon lesquels « la hausse des prix des produits alimentaires résulte de la combinaison de plusieurs facteurs : guerre en Ukraine, reprise post-Covid, réchauffement climatique, crise sanitaire animale ». Une sorte de processus impersonnel et fatal

serait ainsi à l'œuvre, dont les capitalistes peuvent se laver les mains. À ceci près que ces capitalistes sont présents à chaque étape de la chaîne alimentaire et tirent profit de tous ces événements. Fin 2021, les quatre géants mondiaux du commerce agricole que sont Bunge, Cargill, Louis Dreyfus et Archer Daniel Midlands ont engrangé des bénéfices en hausse de plus de 50 % par rapport à l'année précédente et même 80 % pour l'un d'entre eux. L'armateur CMA-CGM a vu son bénéfice augmenter de 243 % au premier trimestre 2022 grâce à la hausse des

prix du transport maritime. Il ne s'agit pas là de facteurs abstraits mais d'une politique, celle de grands trusts pour lesquels ce qui est une catastrophe pour la population est uniquement perçu comme une occasion supplémentaire de profit.

Bruno Le Maire peut toujours essayer de dédouaner les capitalistes puisqu'il est là pour ça. Mais les faits sont têtus et il n'empêchera pas les clients des supermarchés de répéter, en épluchant leur facture à la sortie des caisses : « l'Ukraine a bon dos », comme ils avaient dit « le Covid a bon dos ».

**Daniel Mescla**

# Banques alimentaires : au bord de l'asphyxie

Jeudi 3 novembre, Élisabeth Borne, en visite à Reims dans une banque alimentaire, a annoncé une enveloppe de 60 millions d'euros pour aider celles qui doivent faire face à un afflux de demandeurs.

Quand Borne parle de 2 millions de personnes obligées d'y recourir faute de pouvoir se nourrir, l'Insee donne, lui, le chiffre de 4 millions à l'été 2022. L'explosion de l'inflation a entraîné une augmentation du nombre

de demandeurs de plus de 12 % par rapport à 2021. La moitié d'entre eux ont entre 25 et 49 ans et 44 % sont immigrés. 40 % des bénéficiaires viennent une fois ou deux par semaine pour des colis quand 40 % des autres viennent tous

les jours pour obtenir un repas. Les étudiants sont de plus en plus nombreux à recourir à ces aides alimentaires, en particulier depuis le Covid.

Aux conséquences de la flambée inflationniste sur les prix des aliments s'ajoutent maintenant celles de l'explosion des prix de l'énergie. La présidente de la banque alimentaire du Finistère

annonce que, devant des dépenses d'énergie devenues « écrasantes », elle va devoir couper les chambres froides, ce qui signifie ne plus pouvoir fournir de surgelés et certains produits frais. Les coûts sont aussi devenus énormes pour tout ce qui concerne la logistique, notamment les camions frigorifiques.

Faute de mesures d'ur-

gence, les banques alimentaires pourraient ne plus être en mesure d'aider des millions de gens qui ne peuvent pas manger à leur faim. Et quand Borne annonce 60 millions d'aides, le Secours populaire français dit qu'il faudrait au moins 200 millions pour permettre aux banques alimentaires de passer l'hiver. Cherchez l'erreur.

**Cédric Duval**

## Loi sur l'immigration : diviser pour mieux régner

Le ministre de l'Intérieur Darmanin a présenté les grandes lignes de son nouveau projet de loi contre l'immigration et contre les travailleurs immigrés.

Comme les 22 lois précédentes votées en moins de quarante ans par des gouvernements de droite comme de gauche, ce projet se place sur le terrain de l'extrême droite en reprenant la même rengaine mensongère selon laquelle l'immigration est la cause de l'insécurité. Darmanin veut accélérer les procédures d'expulsions, notamment pour les personnes faisant l'objet d'une obligation de quitter le territoire français (OQTF) qui, en plus, seront dorénavant fichées. Pour

tenter de justifier cette mesure inique, il s'appuie sans vergogne sur la polémique créée par l'extrême droite à partir de l'affaire Lola, dont la meurtrière était visée par une OQTF.

Il veut conditionner la remise d'un titre de séjour pluriannuel à la réussite d'un examen de français, sans prévoir de moyens d'enseignement pour le préparer.

Darmanin reprend aussi la création d'un titre de séjour « métiers en tension » qui serait accordé à un



Dans la manifestation du 21 janvier

étranger travaillant dans un secteur où le patronat a du mal à embaucher et rechigne à augmenter les salaires, comme l'hôtellerie, le ménage, l'aide à domicile, etc.

Cela permettra peut-être à des travailleurs immigrés d'avoir provisoirement des papiers. Mais le

gouvernement veut surtout répondre aux volontés du patronat avec ce titre de séjour, d'autant plus que celui-ci sera renouvelable tous les ans. Les patrons voudraient disposer d'une main-d'œuvre corvéable à merci, obligée le plus souvent d'accepter des salaires misérables et des horaires

de travail à rallonge si elle veut voir son titre de séjour renouvelé.

En fait, Darmanin ne fait que reprendre la politique d'immigration choisie... par le patronat, initiée par Sarkozy en 2007 puis appliquée et adaptée par tous les gouvernements suivants. La principale nouveauté, c'est la réactualisation de la liste des métiers dits « en tension », comme le désire... le Medef.

Ce projet de loi, comme toutes les lois précédentes contre l'immigration, cherche à diviser les travailleurs entre ceux qui ont la nationalité française et ceux qui ne l'ont pas, entre ceux qui auront des papiers et ceux qui n'y auraient pas droit. Le gouvernement peut bien agiter des idées racistes, la réalité c'est que les travailleurs subissent la même exploitation, les mêmes bas salaires. Et ils ont tous en commun de ne pouvoir se défendre que par la lutte collective et la grève.

Arnaud Louvet

## Racisme à l'Assemblée

Le 3 novembre, alors que le député LFI Carlos Martens Bilongo intervenait au sujet d'un bateau de SOS Méditerranée ayant recueilli 234 migrants, le député RN Grégoire de Fournas l'a interrompu en criant : « Qu'il retourne en Afrique ».

Le député RN prétend qu'il parlait des migrants à bord du bateau, et non pas de la personne du député LFI, qui est noir, comme si cela rendait son propos moins insupportable.

Grégoire de Fournas est un patron viticole héritier d'un domaine de 21 hectares dans le

Médoc. D'après plusieurs médias, il ferait travailler des travailleurs roumains et portugais sur ses terres. Voilà donc un profiteuse, exploitateur de travailleurs migrants, qui se plaît à faire entendre sa haine de l'étranger. Il s'était déjà fait connaître pour des tweets racistes

ces dernières années, et milite depuis une dizaine d'années au RN.

Il y a vraiment de quoi s'insurger contre ces propos. Mais sans oublier que ce que le député RN a crié au Parlement, le gouvernement le fait déjà en pratique. Les gouvernements précédents, de gauche et de droite, ont tous érigé des barbelés autour de l'Europe, et durci toute possibilité d'obtenir un titre de séjour en France. On compte 1 700 morts en

Méditerranée depuis le début de l'année 2022, et c'est bien Macron et ses associés européens qui en sont responsables.

Ce genre de coup d'éclat du RN permet aussi de faire diversion en désignant les migrants comme ennemis. Semer la division sert les intérêts du patronat au moment où la lutte pour les salaires revient sur le devant de la scène

Charles Legoda

## Abus sexuels dans l'Église : des siècles de silence

Un porte-parole de l'Église catholique a révélé lundi 7 novembre que onze évêques étaient mis en cause pour violence sexuelle ou non dénonciation de violence sexuelle.

Cela corrobore le rapport de 2021 qui documentait plus de 200 000 cas de pédocriminalité dans l'Église de France depuis les années 1950.

L'hypocrisie générale, répétée et constante de l'institution, est aujourd'hui soulignée par le grade des mis en cause, les évêques étant les officiers supérieurs de l'Église. L'un d'eux, cardinal qui plus est, était même membre de la commission chargée de réprimer les abus sexuels

de ses confrères. Les responsables catholiques actuels, y compris le pape de Rome, ont réaffirmé leur condamnation, c'est bien le moins. À force de scandales répétés et révélés ces dernières années, l'Église a dû renoncer, au moins en paroles, à laver son linge sale en famille. Les curés seraient désormais tenus par leur hiérarchie de déférer à la justice civile leurs collègues dangereux. Jusque-là, en cas de scandale menaçant, au mépris

des lois ordinaires et avec le plus grand dédain pour les victimes, les évêques se contentaient de déplacer ou de mettre en retraite les prêtres suspects. Et rien ne devait sortir des sacristies et des collèges catholiques.

Avec cette nouvelle affaire, la maltraitance sexuelle au sein de l'Église apparaît de plus en plus comme un comportement fréquent, connu de la hiérarchie et toléré de fait. Cela n'empêche pas cette institution de donner son avis sur le droit des femmes à disposer de leur corps, celui des homosexuels de vivre comme ils l'entendent, sur

le mariage, le divorce, les films à voir, les livres à ne pas lire, la façon dont on doit éduquer les enfants et celle de passer de vie à trépas. Et, surtout, cela n'empêche pas les gouvernements, l'État et les médias de quémander cet avis, de le valoriser et de prétendre en tenir le plus grand compte. Quand, il y a peu, Macron s'est rendu à Rome puis a rendu visite au pape, on a appris qu'il le tutoyait et que son épouse prie tous les jours pour la santé de sa sainteté.

L'Église d'aujourd'hui condamne ses pédophiles, mais elle assume un passé fait de massacres, de

bûchers, d'ignorance obligeante, de relégation des femmes et, toujours, de soutien aux puissants et à leurs armes. Un appareil aussi vermoulu que l'Église catholique survit parce que cette société ne néglige aucune béquille, aucun conformisme, aucune vieilleries réactionnaires. Ni les vies brisées des enfants confiés aux curés abuseurs, ni la lutte contre tout progrès, ni la propagation de superstitions lamentables, ni même le fait de constituer un appareil au-dessus des lois n'y feront rien.

Paul Galois

## Contre la réforme des lycées professionnels : grève le 17 novembre !

Depuis plusieurs semaines les enseignants, les parents, tout comme les premiers concernés qui sont les jeunes scolarisés dans les lycées professionnels, s'organisent contre la réforme de cette filière.

Le 18 octobre déjà, les grévistes et les manifestants étaient nombreux. Une nouvelle journée de grève est prévue le 17 novembre.

Il y a en effet toutes les raisons de se mobiliser. Cette réforme prévoit l'augmentation de près de 50% des périodes où les élèves seraient en stage, avec comme conséquence la diminution des heures d'enseignement. En ce qui concerne celles consacrées à l'enseignement général, seuls les mathématiques et le français seraient considérés comme des « savoirs fondamentaux ». Quid des langues vivantes, de l'économie-droit, des arts appliqués, ou encore de l'histoire-géographie ?

L'objectif de l'enseignement professionnel dans cette société capitaliste n'a jamais été autre chose que de former une main-d'œuvre

correspondant aux besoins du moment du « marché du travail », c'est-à-dire des patrons. Mais jusque-là, il permettait malgré tout aux jeunes des classes populaires, majoritairement scolarisés dans ces lycées professionnels, d'avoir accès à une certaine culture et à une certaine ouverture sur le monde.

« On laisse vivre trop de filières où il n'y a quasiment pas de débouchés » explique Macron, une justification aussi hypocrite que cynique dans cette période d'aggravation de la crise où personne ne peut dire s'il y aura même de quelconques « débouchés » autres qu'à Pôle emploi. Cet argument avancé pour supprimer des filières n'est pas nouveau. Ainsi celles de comptabilité et secrétariat ont disparu au profit d'une filière

gestion-administration, aujourd'hui fermée, quelques années seulement après sa création. Et tel est bien l'objectif du gouvernement : fermer des filières, diminuer le nombre d'heures d'enseignement et confier aux patrons la formation en développant l'apprentissage.

Cette politique s'inscrit dans la continuité d'une politique d'économies sur le budget de l'Éducation nationale poursuivie depuis des années. Pour les jeunes des classes populaires, l'enseignement s'est toujours fait à minima. Mais c'est encore plus le cas aujourd'hui où le gouvernement cherche tous les moyens pour tailler dans le budget de l'Éducation nationale, comme dans celui d'autres services publics, pour continuer à augmenter le budget militaire ou payer les aides au patronat. Autant de bonnes raisons de se battre contre cette réforme et de réussir la journée du 17 novembre.

Aline Retesse

## Lycées parisiens : la mobilisation s'organise

Mardi 8 novembre, 400 membres du personnel et élèves de lycées parisiens se sont rassemblés au siège de la région Île-de-France à l'appel des syndicats. Ce jour-là, Péresse, présidente de région, annonçait la fermeture de sept établissements à la rentrée prochaine.

Six lycées ou sites d'enseignement professionnel, sont donc menacés de liquidation, Charles-de-Gaulle, Valadon, Carrel, Brassai, l'annexe de Théophile-Gautier et celle du lycée Lucas-de-Nehou, ainsi que le lycée général Brassens. À la veille de ce rassemblement tombait aussi la nouvelle que deux autres lycées, le lycée général et technologique Rabelais et le lycée polyvalent Monod seraient, eux, fermés à la rentrée 2024 ! Dans bien des cas, il s'agit d'établissements accueillant dans de petites structures des élèves des quartiers populaires.

Au moins quatorze autres lycées recevront des élèves transférés et subiront aussi les conséquences de ce jeu de chaises musicales. La filière générale disparaîtrait à Elisa-Lemonnier et est aussi menacée dans plusieurs établissements receveurs comme à Louis-Armand et Dorian. Partout il s'agira d'entasser les élèves, au prix d'emplois du temps dégradés. À Dorian, 216 élèves supplémentaires devraient être recasés et entassés comme de vulgaires sardines. Des centaines d'élèves seraient transférés dans un arrondissement situé parfois à

l'autre bout de Paris.

Cela signifierait une surcharge de travail pour les enseignants, pour le personnel de l'accueil, de la vie scolaire, des services d'entretien et de restauration, et des suppressions d'emploi ou des mutations forcées pour d'autres, y compris dans d'autres départements d'Île-de-France. La région et le rectorat lancent des entretiens individuels comme dans n'importe quel plan de licenciement.

La région prétexte une baisse démographique. Mais à la rentrée 2022, les lycées professionnels parisiens ont accueilli 580 élèves de plus qu'en 2021. Elle prétexte aussi un manque d'entretien, alors qu'elle ferme le lycée Armand-Carrel qui vient d'être rénové et le lycée Charles-de-Gaulle, en bien meilleur état que de nombreux établissements d'accueil.

Si certains lycées étaient déjà mobilisés et en grève avant les vacances, comme Elisa-Lemonnier, d'autres ont fait leur premier jour de grève le 8 novembre. Construire la riposte contre la fermeture des lycées et la liquidation du droit à l'éducation est partout à l'ordre du jour.

Christian Bernac



Dans la manifestation du 8 novembre à Saint-Ouen, au siège de la région.

## Cantines scolaires : Sodexo et c<sup>ie</sup> pleurent la bouche pleine

Les grandes entreprises de la restauration scolaire ont publié une tribune pour alerter sur leur situation « intenable » à cause de l'inflation. Mais derrière l'image de façade du chef cuisinier soucieux de continuer à servir des plats équilibrés se cache l'appétit des multinationales... pour les profits.

Les contrats entre collectivités locales et prestataires pour assurer les services de cantine sont signés pour plusieurs années. Avec l'inflation, ces derniers invoquent la hausse de leurs coûts de production et font pression sur les mairies, les départements et les régions

pour renégocier les contrats à la hausse.

Parmi ces prestataires, on retrouve des multinationales comme Sodexo, Elios ou Compass... Les petites entreprises mises en évidence dans cette tribune sont là pour cacher les intérêts de ce genre de mastodontes.

Présent dans plus de cinquante pays, Sodexo emploie 422 000 salariés. Pressions sur le personnel, faibles rémunérations et licenciements sont des recettes bien éprouvées par Sodexo grâce auxquelles il a retrouvé ses résultats financiers d'avant la crise sanitaire. Le seul bémol pour la PDG de Sodexo, actuellement en tournée dans les médias, consiste en ces contrats signés avec les collectivités locales qui l'empêchent de répercuter la hausse du prix

des produits alimentaires. Comme il est hors de question de perdre une miette de profit, la pression sur les mairies s'accroît.

Élisabeth Borne, Première ministre, est acquise à la cause de ces grandes entreprises. Cet été, elle a donné l'autorisation de modifier ces contrats en ce qui concerne les tarifs. Soumises au chantage de payer plus cher les repas à ces multinationales ou de fermer les cantines et priver les enfants de repas,

certaines mairies ont déjà craqué et accepté de payer plus. Les familles payent l'addition, directement si les collectivités locales reportent ces frais supplémentaires sur le prix du ticket de cantine, ou bien indirectement si, conscientes de l'impopularité de cette mesure, elles rognent sur d'autres budgets ou augmentent les impôts locaux. Ainsi les élèves ne mangent à la cantine que s'ils rapportent suffisamment.

Joséphine Sina



DEUTSCHES HISTORISCHES MUSEUM BERLIN

## 11-Novembre : commémoration d'une boucherie

**Commémorer la fin de boucheries ayant eu pour origine des rivalités économiques entre États concurrents est une tradition à laquelle Macron ne manque évidemment pas de se plier, comme l'ont fait ses prédécesseurs.**

Le 11 novembre, la célébration de l'armistice ayant mis fin à la Première Guerre mondiale sera une fois de plus un déferlement de nationalisme à la gloire de l'armée française et de sa victoire.

À l'origine de ce conflit se trouve un repartage des terres entre États impérialistes. La Grande-Bretagne et la France ayant colonisé une grande partie de l'Afrique et de l'Orient, les États européens arrivés trop tard pour le pillage des colonies réclamaient leur part de marché pour développer leur économie. Afin d'arrimer les populations aux intérêts de leurs bourgeoisies respectives, les dirigeants politiques des différents pays menèrent alors une intense propagande nationaliste à laquelle la plupart des partis socialistes formant la Seconde Internationale se plièrent, laissant la voie libre à la bourgeoisie pour envoyer les prolétaires au massacre. Seuls les partis socialistes russe et serbe, et aussi italien, refusèrent de soutenir ouvertement la guerre et, dans d'autres pays comme en France, les militants ne furent qu'une poignée à rester sur une base internationaliste, faisant leur le slogan « *L'ennemi est dans notre pays* ».

Depuis 1920, chaque 11 novembre se tient une

cérémonie devant la tombe du Soldat inconnu, sous l'Arc de triomphe, qui regroupe dirigeants politiques, militaires, anciens combattants et nationalistes de tout poil. Les belles paroles ne manquent pas pour vanter le « sacrifice » de ceux qui ont donné leur vie « pour sauver la patrie et la liberté ». Venant de la bouche des descendants idéologiques de ceux qui envoyèrent des millions de jeunes se faire tuer, ces propos ont un goût amer.

La guerre de 1914-1918 fut une effroyable boucherie, faisant plus de 9 millions de morts, en majorité des hommes jeunes, et 8 millions d'invalides. Pour la France, le bilan a été de 1,4 million de morts et de 3 millions d'invalides. La guerre dressa les uns contre les autres des peuples que rien n'opposait, incluant même des hommes qu'elle était allé chercher dans les colonies. Terrés pendant quatre ans dans des tranchées boueuses sous le feu des bombardements dans des conditions inhumaines, les soldats n'en sortaient que lors d'offensives meurtrières dirigées par des généraux avides de gloire, le tout pour gagner quelques kilomètres de terrain: le bilan fut de 12 km pour la Bataille de la Somme en 1916!

La seule vraie pression pour mettre fin à la guerre est venue de la classe ouvrière. En Russie, après s'être emparé du pouvoir sous la direction du Parti bolchevique en octobre 1917, le premier acte du nouveau gouvernement fut de se désengager du conflit. En Allemagne, c'est dans un contexte de révolution que les dirigeants durent céder et signer l'armistice du 11 novembre 1918.

Aujourd'hui, en France, on assiste déjà à un déluge de propagande nationaliste venant du gouvernement et complaisamment relayée par les journalistes. Cela va de la défense du « produire français », y compris lorsqu'il s'agit de la production d'engins de mort, aux spots de télévision et aux reportages consacrés à l'armée française et à sa collaboration avec l'armée ukrainienne, toujours au nom de la défense de la « démocratie ».

Dans les discours du 11-Novembre devant la tombe du Soldat inconnu, il est de bon ton, pour les dirigeants politiques et les militaires, de prendre quelque distance vis-à-vis des massacres que leurs ancêtres ont perpétrés. Mais cela ne les empêche pas, par ailleurs, de préparer l'opinion à un nouveau conflit pour la défense des intérêts capitalistes, qui pourrait être encore plus meurtrier et dévastateur que la Première Guerre mondiale.

**Marianne Lamiral**

## Le soldat inconnu : parmi des millions

Pendant ce qu'il est convenu d'appeler la Grande Guerre, des centaines de milliers de soldats, tombés sous la mitraille ou pulvérisés par des obus, furent enterrés de façon anonyme dans des fosses communes ou ensevelis sous terre sans laisser de traces permettant d'identifier sous quel drapeau ils avaient combattu.

Pour tenter d'apaiser la colère des familles qui avaient souvent perdu plusieurs enfants sans avoir de tombe sur laquelle se recueillir, le gouvernement français, prenant modèle sur son homologue britannique, décida en 1920 qu'un soldat inconnu serait enterré sous l'Arc de triomphe,

symbolisant toutes les victimes de cette guerre. Un jeune soldat fut désigné pour choisir parmi huit tombes.

Parallèlement, des monuments aux morts furent érigés dans les communes. Si beaucoup sont surmontés d'une statue de soldat armé et portent l'inscription « Morts pour la France », il en existe, comme à Gentioux-Pigerolles, dans la Creuse, sur lesquels on peut lire « *Maudite soit la guerre* ». Dans une commune voisine, à Royère-de-Vassivière, une plaque rend hommage sur sa tombe à un soldat exécuté pour l'exemple en 1915 pour s'être rebellé contre un ordre.

**M. L.**



Le monument aux morts de Dardilly (Rhône).

CELINE CADUM WIKIPEDIA

## Vous reprendrez bien un peu de propagande ?

Interviewé par *Le Parisien* à l'occasion de la parution de son dernier livre, l'ex-chef d'état-major Pierre de Villiers, frère du politicien d'extrême droite, se plaint que les armées françaises n'aient pas « les moyens d'une guerre de haute intensité ».

On n'en attendait pas moins d'un général, et il réclame un budget 2023 qui aille « bien au-delà des trois milliards d'euros d'augmentation prévus ».

Mais le matériel ne

suffit pas. Selon lui, il faut aussi en finir avec « la culpabilisation du drapeau et de la nation », admirer, et pourquoi pas rejoindre ces 25 000 jeunes qui s'engagent dans l'armée chaque année, prêts « au sacrifice suprême », ce « beau signe d'espérance ».

Il paraît que le livre se veut une lettre à la jeunesse. Celle-ci appréciera sûrement l'avenir radieux de chair à canon que de Villiers voudrait lui offrir.

**S. M.**

# Ukraine : entre gel et chair à canon

Sur la Place Rouge, à Moscou, lors de la Journée de l'unité nationale que le Kremlin a instaurée chaque 4 novembre pour remplacer la commémoration de la révolution d'Octobre 1917, Poutine a vanté la « réussite » de sa mobilisation de 300 000 hommes, envoyés au front en Ukraine.

Le même jour, le président américain, chef du camp adverse, a accusé Moscou de chercher à faire « geler » la population ukrainienne cet hiver.

Biden dit vrai, mais de façon partielle et surtout partielle. En effet, les deux armées continuent à se massacrer autour des villes de Kherson et Bakhmout, que les uns veulent reprendre aux autres. Mais, en même temps, elles concentrent un peu partout leurs frappes sur des objectifs civils, écoles, hôpitaux, mairies, mais surtout infrastructures énergétiques.

En bombardant les barrages hydroélectriques, les abords des centrales nucléaires, les systèmes de

chauffage urbain que l'URSS avait généralisés ou les lignes à haute tension, les belligérants veulent priver les habitants du camp d'en face d'électricité, de chauffage, d'eau. Il s'agit de leur rendre la vie impossible et de forcer les autorités à organiser de lourdes opérations d'évacuation.

C'est déjà ce qui se passe à Kherson, une ville de 300 000 habitants annexée par la Russie, ou dans le Donbass pro-russe. Même chose à Bakhmout, cette fois du côté ukrainien. La mairie de Kiev, la capitale de l'Ukraine, elle, a averti ses trois millions d'administrés qu'ils devaient s'attendre à un hiver sans chauffage ni éclairage, mais qu'elle les évacuerait s'il le fallait.

En terrorisant les populations, en les jetant dans le désespoir, généraux et politiques de chaque camp mènent la politique de la terre brûlée. Mais ils peuvent aussi caresser l'espoir qu'une partie des civils d'en face cessent de soutenir l'effort de guerre qu'exige d'eux le camp adverse.

Lourdement réprimée, la contestation contre Poutine n'a pas pour autant disparu. Il se pourrait même qu'elle reste assez large pour que le vice-président du Conseil de sécurité russe, Dmitri Medvedev, en vienne à dénoncer « les traîtres lâches et les transfuges cupides » qui refusent de marcher au pas.

Pour des raisons évidentes, les mêmes médias parlent moins de ceux qui, en Ukraine, ne soutiennent pas « leur » gouvernement et ses parrains occidentaux. Une exception : le 7 novembre, la radio France Inter a interviewé des habitants des environs de



À Kharkiv, en août 2022.

Kharkiv repris par Kiev. À la question de savoir comment ils envisageaient la victoire de l'Ukraine, ils disaient ne vouloir qu'une chose : « *Que cela cesse!* »

Cette lassitude face à une guerre fratricide n'est pas encore un rejet actif de ceux qui la mènent sur le dos des peuples. Mais elle dément l'image d'Épinal d'un peuple uni derrière Zelensky. Le gouvernement américain le sait sans doute, qui vient de faire fuiter dans la presse qu'il discute directement avec Poutine, et même que le jusqu'aboutisme de Zelensky n'a pas son aval.

Est-ce là le fruit des préoccupations de Biden en période électorale, alors que les républicains lui reprochent avec démagogie le coût de cette guerre? En tout cas, les habitants des régions tenues par Kiev ou par l'armée de Poutine n'ont rien à attendre des dirigeants du camp impérialiste ni des chefs de la bureaucratie russe. Ceux qui survivront à leurs bombardements terroristes risquent de n'avoir cet hiver que la chaleur des explosions, avec le froid et l'obscurité le reste du temps.

Pierre Laffitte

# Israël : l'extrême droite toujours plus forte

Arrivée en tête des élections législatives du 1<sup>er</sup> novembre, la coalition constituée par Benjamin Netanyahu sera en situation de constituer un gouvernement qui devrait être le plus à droite de toute l'histoire d'Israël, avec des ministres ultrareligieux et ouvertement racistes.

Dirigeant du Likoud, principal parti de droite, Netanyahu retrouvera donc le poste de Premier ministre qu'il avait occupé sans interruption pendant douze ans. Il avait été écarté du pouvoir par la victoire aux précédentes élections législatives, en juin 2021, d'une coalition regroupant des partis de droite, d'extrême droite, de gauche avec les travaillistes

et le Meretz, et une organisation islamiste arabe. Quels que soient les domaines, ces partis n'avaient fait que continuer la politique de Netanyahu, poursuivant la colonisation de la Cisjordanie et de Jérusalem-Est, se livrant à des opérations militaires contre la bande de Gaza et aggravant la répression à l'encontre des Palestiniens de Cisjordanie. Beaucoup

d'électeurs de droite ont probablement été convaincus que, dans un contexte de tensions de plus en plus fortes, il valait encore mieux ramener Netanyahu au pouvoir puisque, de toute façon, la politique menée était la même.

Ces élections ont confirmé la disparition presque totale de la gauche de la scène politique. Après avoir été très longtemps hégémonique, le Parti travailliste, réunissant péniblement un peu plus de 3% des voix, a failli perdre toute représentation parlementaire pour la première fois de son histoire. Il est le premier responsable de

cet inexorable déclin, ayant contribué par sa politique à renforcer les forces les plus réactionnaires. Dès la fondation d'Israël, ses dirigeants, qui se revendiquaient pourtant du socialisme, ont cherché à obtenir le soutien des autorités religieuses juives en leur laissant le contrôle de l'état civil, des mariages, et d'une grande partie de la vie sociale. Après la guerre des Six-Jours en 1967 et l'occupation de la Cisjordanie et de Gaza, les travaillistes ont encouragé l'installation des premières colonies juives. Ce mouvement de colonisation a constitué un foyer de développement de la droite religieuse et d'une extrême droite de plus en plus radicale et violente, qui ont finalement été capables d'évincer les travaillistes du pouvoir.

Cette évolution a conduit au renforcement des partis religieux et ultra nationalistes comme ceux de la liste Sionisme religieux, devenu avec 10% des voix la troisième force politique. L'un de ses dirigeants, Itamar Ben Gvir, exprime ouvertement son racisme antiarabe, prône l'annexion de la Cisjordanie, l'expulsion des Arabes

israéliens jugés « déloyaux ». Pour gouverner, Netanyahu aura besoin du soutien de ces partis et devra les intégrer dans son gouvernement. Pour leur donner des gages, il a annoncé une réforme de la justice. Il y a d'ailleurs un intérêt direct puisque cela lui permettra probablement de mettre un terme au procès dans lequel il est accusé de corruption, fraude et abus de confiance. Mais, en renforçant le pouvoir du Parlement et en retirant des prérogatives à la Cour suprême, une telle réforme viserait aussi et surtout à réduire les droits des Arabes, des femmes, des homosexuels, de tous ceux qui sont dans le viseur des ultrareligieux.

Les Palestiniens, victimes de la répression et dont les droits sont bafoués, sont les premières victimes de cette évolution. Mais la population israélienne paye elle aussi un prix de plus en plus lourd par le renforcement des idées et des organisations réactionnaires d'extrême droite, confirmant ainsi qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut pas être un peuple libre.

Marc Rémy



Une colonie israélienne en Cisjordanie.

# États-Unis : des élections entre les mains de la bourgeoisie

Le 8 novembre, les élections de mi-mandat aux États-Unis étaient marquées par le contexte de forte inflation pesant sur tous les salariés.

Certes les gesticulations politiques des républicains et démocrates ont occupé le devant de la scène médiatique. Mais la crise économique qui s'approfondit pour le monde du travail a bien plus de conséquences que le jeu de bascule entre les deux partis traditionnels de la bourgeoisie américaine.

Le processus électoral est solidement dans les mains de la bourgeoisie : 16,7 milliards de dollars ont été déversés dans le financement des campagnes des candidats républicains et démocrates : un record pour des élections de mi-mandat. Dans les élections les plus serrées, des entreprises ont adressé des dons aux deux adversaires pour être certaines d'avoir dans les institutions un représentant qui leur soit redevable, quels que soient les aléas du scrutin.

La progression des

républicains à la Chambre des représentants va rendre la seconde moitié du mandat présidentiel du démocrate Biden plus compliquée. Pour ce qui est du Sénat, les résultats étaient encore incertains. Les républicains ont eu beau jeu de mettre la poussée inflationniste sur le dos de Biden, lui qui avait gagné l'élection présidentielle de 2020 en mettant tous les problèmes au compte des scandales, incohérences et grossières réactions et racistes de la présidence de Trump. Mais les uns et les autres dédouanaient ainsi le capitalisme en crise.

Dans cette campagne, les républicains ont utilisé les immigrés comme boucs émissaires et ont flatté l'électorat bigot en prétendant que les enseignants apprenaient la masturbation aux enfants, ou toutes autres sortes de mensonges. S'ils ont



BEBETO MATTHEWS AP

pu progresser, c'est que les démocrates au pouvoir ont déçu leur électorat, même en tentant de se poser en défenseurs du droit à l'avortement.

En 2020, Biden avait promis de créer de « bons emplois avec de bons salaires ». Mais l'inflation ronge les salaires,

qui sont de moins en moins « bons ». Les travailleurs les moins bien lotis doivent enchaîner deux emplois pour s'en sortir. En septembre, l'inflation était officiellement de 8,2% sur un an. C'est une moyenne, car les prix de l'alimentation ont augmenté de 11,2% et ceux de l'énergie de 19,8%. En imposant cet été un prix record de 5 dollars le gallon (soit 1,30 euro le litre) pour l'essence payée à la pompe par les automobilistes, le pétrolier ExxonMobil a gagné 19,7 milliards au troisième trimestre.

L'aide massive de l'État fédéral aux entreprises pendant la période du Covid n'a pas cessé.

Elle a pris ensuite la forme de plans de relance de centaines de milliards de dollars qui dopent les profits et l'inflation. Par contre, la promesse du président démocrate d'augmenter le salaire minimum fédéral jusqu'au seuil de 15 dollars de l'heure

– ce qui est très peu au regard de l'inflation actuelle – est restée une promesse... Biden se vante des créations d'emplois de l'économie américaine et d'un taux de chômage officiellement bas. Or il existe un chômage caché, du moins dans les statistiques : la proportion d'adultes participant au marché de l'emploi est toujours nettement inférieure à ce qu'elle était en 2019.

La pauvreté s'étend : sous l'effet d'un accroissement des inégalités sociales, le recul de l'espérance de vie, déjà perceptible avant la crise du Covid, s'est aggravé. Elle est inférieure de cinq ans à ce qu'elle est en France et place la population des États-Unis, pays le plus puissant de la planète, au niveau de celle de Colombie.

Confrontés à cette crise, les travailleurs n'avaient rien à attendre des deux grands partis en lice.

Lucien Détroit

## Les résultats du Working Class Party

Le Working Class Party (Parti de la classe ouvrière), soutenu par les militants du groupe The Spark (L'Étincelle), offrait aux travailleurs, dans certaines circonscriptions de trois États, l'occasion d'exprimer leurs intérêts de classe. Les pourcentages, encore approximatifs en attendant du dépouillement complet, étaient les suivants.

Dans l'Illinois,

Ed Hershey, candidat à un siège de représentant au niveau fédéral, était crédité de 3,4% des voix. Dans le Maryland, David Harding, candidat au poste de gouverneur, aurait obtenu 0,9% des voix. Enfin, dans le Michigan, les sept candidats à des sièges de représentants au niveau fédéral auraient regroupé entre 1,1% et 3,5% des voix. Les résultats n'étaient pas encore connus



pour trois autres candidats au Sénat de l'État du Michigan, ni pour une candidate à la commission scolaire de l'État.

L. D.

## COVID et vaccins : la course aux profits, ça tue !

Les producteurs de vaccins contre le Covid-19, Pfizer ou Moderna, ont montré un cynisme dont chacun se souvient, exerçant des chantages ignobles pour obtenir des prix faramineux leur assurant des bénéfices par dizaines de milliards.

Seuls les pays riches ont pu, en fin de compte, s'assurer une couverture vaccinale correcte, alors que la plus grande partie des populations de la planète en étaient privées, totalement ou partiellement. Les conséquences de cette rapacité des capitalistes de l'industrie pharmaceutique apparaissent

aujourd'hui dans les calculs de mortalité effectués par les épidémiologistes.

À la fin de l'an dernier, près de la moitié de la population mondiale avait reçu deux doses de vaccin Covid-19, sans que cela soit distribué équitablement : les taux de vaccination étaient de 75% dans les pays à revenu élevé,

mais de moins de 2% dans certains pays à faible revenu. Les pays riches ont terminé l'année avec des excédents de vaccins et des plans pour vacciner même les jeunes enfants, qui présentent un risque relativement faible de maladie grave. Dans le même temps, de nombreux pays pauvres ne disposaient toujours pas d'un stock suffisant pour vacciner les personnes les plus exposées au risque de décès dû au Covid-19.

Selon des modèles mathématiques intégrant les données de 152 pays, plus de

1 million de vies auraient pu être sauvées si, en 2021, les vaccins avaient été partagés plus équitablement avec les pays à faible revenu. Avec la baisse des infections qui en aurait résulté, cela aurait également pu ralentir l'émergence de nouveaux variants du SRAS-CoV-2. Dans ce cas, les modèles suggèrent qu'on aurait pu sauver pas moins de 3,8 millions de vies.

La recherche permanente du profit maximum par les capitalistes est une course mortelle pour l'humanité.

Hugues Jackson



# Iran : la répression n'arrête pas la révolte

**Démarrée il y a presque deux mois, la contestation du régime iranien des ayatollahs ne faiblit pas. La jeunesse est le fer de lance de cette révolte.**

Des jeunes filles refusent de porter le voile dans les écoles. Des lycéens défient les autorités, dans les établissements scolaires ou dans la rue. Des étudiants ont occupé leurs universités dans plusieurs villes du pays. Des jeunes de 12, 13, 14 ans sont arrêtés et parfois tués. Selon l'association Iran Human Rights, 35 des 270 victimes qu'elle a identifiées au 28 octobre – le nombre de tués est bien supérieur – avaient moins de 18 ans.

Dans le silence complice des dirigeants occidentaux, toujours inquiets quand les opprimés se révoltent, les dirigeants de la République islamique font donner les multiples organes de répression dont ils disposent, police, milice des Bassijis, troupes des Pasdarans. Les manifestants sont arrêtés, maltraités et torturés dans des prisons surpeuplées, comme celle

d'Evin à Téhéran. Les juges condamnent à des années de prison et à recevoir des dizaines de coups de fouet. Les députés du Parlement, dont les candidatures avaient été validées par l'ayatollah Khamenei, viennent de réclamer la peine de mort pour les manifestants arrêtés, traités d'agents de Daesh et de l'Arabie saoudite.

La révolte n'en continue pas moins. Les manifestations de masse dans les grandes villes étant immédiatement dispersées par les tirs de la police, la contestation prend d'autres formes. Des mollahs sont agressés dans la rue, leur turban jeté au sol. Des femmes sortent tête nue, tiennent tête à ceux qui les agressent et sont souvent arrêtées par la police des mœurs, sous les protestations des témoins. Des manifestations improvisées, des occupations éphémères de bâtiments officiels, des attaques contre les locaux



Manifestation vendredi 28 octobre.

de la police sont organisées presque chaque jour dans les grandes villes. Ces actions se terminent par des charges policières meurtrières, des exécutions en pleine rue et des arrestations massives. Mais des femmes et des hommes trouvent le courage de recommencer les jours suivants.

À l'occasion de la cérémonie de deuil du 40<sup>e</sup> jour, le 27 octobre, des milliers de personnes ont convergé vers la tombe de Mahsa Amini, dont la mort a déclenché la révolte, à Saqqez au Kurdistan iranien. Deux jours plus tard, dans une autre région, le Lorestan, des manifestants bravaient la police pour se rassembler sur la tombe de Nika Shahkarami, 16 ans, tuée en septembre. À chaque fois

les manifestants ont lancé : « Pour chaque personne que vous tuez, mille autres se lèveront. »

Contrairement à de précédentes révoltes parties de la jeunesse ou de la petite bourgeoisie urbaine, le régime des ayatollahs ne parvient pas à organiser des contre-manifestations pro-régime qui mobiliseraient une fraction des classes populaires. Celles-ci subissent durement l'inflation qui dépasse les 80 % pour de nombreux produits courants, les pénuries multiples, allant des médicaments jusqu'aux œufs, les salaires non payés. Ces privations contrastent avec le train de vie des dignitaires du régime, qui prêchent l'austérité mais vivent dans l'opulence et la corruption.

Elles avaient déclenché les révoltes populaires de 2018 et 2019 contre la vie chère, à chaque fois arrêtées par la répression.

Dans la révolte actuelle, des travailleurs, en particulier ceux du secteur pétrolier, ont fait des journées de grève en solidarité avec la jeunesse. De nombreux travailleurs ont lutté ces dernières années pour leurs salaires et leurs conditions de travail, apprenant à s'organiser eux-mêmes pour contourner la dictature. Si la classe ouvrière iranienne et les millions d'exploités des villes et des campagnes décidaient de rejoindre la révolte de la jeunesse contre le régime, tous les espoirs seraient permis en Iran, et même au-delà.

**Xavier Lachau**

## Migrants : les gouvernements européens assassinent

**Des centaines de migrants étaient toujours bloqués, le 8 novembre, près des ports italiens, sur des navires affrétés par des ONG. Un seul parmi eux, d'une organisation allemande, a réussi à débarquer ses 89 passagers au sud de l'Italie, à Reggio de Calabre.**

Pour les autres, le gouvernement italien n'a autorisé qu'une partie des migrants à descendre à Catane en Sicile : 144 sur 179 passagers de l'*Humanity 1*, 357 sur 565 du *Geo Barents*, sous

pavillon norvégien. Quant à l'*Ocean Viking* de SOS Méditerranée, lui aussi sous pavillon norvégien, il erre toujours, depuis dix-sept jours, au large de la Sicile avec ses 234 rescapés à bord.

Près de 500 hommes et femmes sont ainsi coincés tout près des côtes, après des semaines d'errance. Après des parcours épouvantables, après avoir connu la prison, les tortures, traumatisés par la traversée et épuisés par le froid, ils sont obligés de rester sur des navires dont les équipes sont également exténuées, comme sur l'*Ocean Viking* où les vivres et les médicaments viennent à manquer et le *Geo Barents* qui connaît une épidémie de gale.

Tout ce que leur offre le gouvernement d'extrême droite italien, c'est de se soumettre à un tri selon une loi récemment votée, présentée par le ministre de l'Intérieur, Matteo Piantedosi : seuls les malades ayant besoin d'une assistance d'urgence et les mineurs sont autorisés à débarquer. Cela fait, il veut obliger les navires à regagner les eaux inter-

nationales sous peine d'une amende de 50 000 euros. Selon lui, les migrants non « qualifiés » doivent être pris en charge par les États dont les navires portent le pavillon.

Cette loi est bien sûr totalement contraire aux lois de la mer, qui veulent que des naufragés soient dirigés vers le port le plus proche capable de les accueillir. Peu importe à Piantedosi, membre de La Ligue, le parti d'extrême droite de Salvini, qui est devenu ministre des Transports dans le gouvernement de la « post-fasciste » Meloni. « Chaque individu à bord de ces navires paie environ 3 000 dollars, qui deviennent des armes et des drogues pour les trafiquants. » (...) Nous devons écraser le trafic non seulement d'êtres humains (...) mais d'armes et de drogues », a déclaré Salvini pour justifier cette loi et la nouvelle

campagne anti-immigration du gouvernement.

Rien n'arrête la hargne xénophobe de politiciens aux sympathies fascistes, et surtout pas les gouvernements européens à l'hypocrisie criminelle : certains regardent ailleurs, d'autres font la morale au gouvernement italien, rappellent qu'un navire privé voguant sous leur pavillon n'est pas du ressort de l'État, et en tout cas freinent des quatre fers quand il s'agit d'accueillir des migrants qui, pour des raisons géographiques évidentes, débarquent d'abord en Italie.

Le résultat est là : prêts à courir tous les risques pour tenter d'échapper à des conditions intenable, plus de 2 000 réfugiés sont morts en Méditerranée en 2021 et plus de 1 700 depuis le début 2022.

**S. M.**



Des migrants demandent de l'aide sur le pont du bateau *Geo Barents*.

# Octobre-novembre 1972: le procès de Bobigny, un tournant dans la lutte pour le droit des femmes

**Le 11 octobre 1972, Marie-Claire, une mineure de 17 ans, comparait devant le tribunal pour enfants de Bobigny pour avoir avorté après un viol. Le procès allait se terminer par la relaxe de l'accusée et être suivi d'un autre, impliquant sa mère, Michelle, et trois autres femmes qui l'avaient aidée.**

Dans l'atmosphère de l'après-1968 et des mouvements revendiquant la libération des femmes, ces procès devinrent un réquisitoire contre la loi de 1920 qui interdisait l'interruption de grossesse ainsi que toute propagande anticonceptionnelle.

## Un procès retentissant

Il fallut du courage à ces femmes, se transformant d'accusées en accusatrices, pour affronter le tribunal et une justice réactionnaire et misogyne. Elles furent soutenues et défendues par Gisèle Halimi et quatre autres avocates et avocats.

Comme toujours dans ces cas-là, la justice s'en prenait à des femmes de milieu modeste, qui n'avaient eu ni les moyens financiers ni les relations pour recourir aux services d'une clinique discrète ou partir à l'étranger. La mère de Marie-Claire, employée du métro comme deux de ses collègues et co-accusées, n'avait pu trouver les 4 500 francs, trois fois son salaire mensuel, réclamés par un gynécologue pour effectuer l'avortement.

Le procès fut retentissant, et pas seulement par la détermination des protagonistes. Gisèle Halimi et son équipe refusèrent le huis clos et convoquèrent à la barre des personnalités du monde du spectacle, des intellectuelles engagées dans le combat féministe comme Simone de Beauvoir, des médecins, des scientifiques

célèbres comme le biologiste Jean Rostand, le prix Nobel Jacques Monod et Paul Milliez. Ce dernier, doyen des facultés de médecine, pourtant catholique et opposé à l'avortement, mais qui avait vu « mourir des dizaines de femmes après un avortement clandestin », soutint, lui aussi, la cause des accusées.

Il s'agissait de plaider la nécessité de dépénaliser l'avortement, de permettre aux femmes d'y recourir dans les meilleures conditions possibles, de légaliser la propagande pour la contraception et l'éducation des jeunes à la sexualité. Il s'agissait d'affirmer que, dans tous les cas, c'était à la femme de décider de son sort.

Le procès se termina par la relaxe ou des peines avec sursis, dont une finalement pas appliquée. Le dernier pied de nez à la justice fut la publication intégrale des débats du procès, pourtant illégale. C'est Choisir, l'association créée par Gisèle Halimi, qui s'en chargea.

## Une loi réactionnaire et répressive

La loi de 1920 était répressive, conforme à la morale traditionnelle d'une Église nataliste, la même qui avait béni les armées lors de la boucherie de la Première Guerre mondiale. Il s'agissait de repeupler le pays après le million et demi de morts de la guerre. Il s'agissait aussi, pour cet État et sa Chambre très

réactionnaire, de réaffirmer leur emprise sur toute la société, en l'occurrence surtout les femmes, d'imposer le respect de la loi, dans tous les domaines y compris les plus intimes. Elle réprimait la « provocation à l'avortement et à la propagande anticonceptionnelle », sous peine de prison.

Cinquante ans plus tard, cette loi était toujours en vigueur, sans effet sur la natalité ni sur le nombre d'avortements clandestins, estimés dans les années 1970 entre 400 000 et 800 000 par an. Réalisées plus de huit fois sur dix par des personnes sans connaissances médicales et souvent dans des conditions d'hygiène déplorables, ces pratiques entraînaient plus de trois mille décès chaque année, selon un gynécologue témoin au procès.

## La lâcheté de la gauche

En fait, la loi était devenue de plus en plus difficile à appliquer. Mais elle avait survécu parce qu'aucun gouvernement, aucun parti n'avait osé l'abolir: ni ceux de droite, ni ceux de gauche, sans parler du régime pétainiste qui, en 1943, fit exécuter pour l'exemple une femme coupable d'avoir procédé à un avortement.

Nile gouvernement du socialiste Léon Blum en 1936, ni en 1945 celui auquel participa le Parti communiste, ne changèrent quoi que ce soit à la loi. Pire même: le PCF qui, dans ses premières années, combattait la loi de 1920, devint un des défenseurs de la politique nataliste et patriotique. En 1956, Jeannette Vermeersch, une de ses dirigeantes, déclarait que le contrôle des



Gisèle Halimi et Marie-Claire devant le tribunal.

naissances était « un vice, [...] une arme entre les mains de la bourgeoisie ».

La lutte contre la loi de 1920 passa donc en dehors des organisations du mouvement ouvrier, par la renaissance du mouvement féministe, par des initiatives pour fonder le Planning familial. Un premier recul fut la loi Neuwirth de 1967 qui légalisa la contraception, mais dont l'application fut retardée pendant sept ans. Quant au droit à l'avortement, il demeurait un tabou.

Il fallut des mobilisations et des manifestations pour le droit des femmes à décider de leur sort, le plus souvent réprimées par la police, y compris à la veille du procès de Bobigny. Il fallut des scandales, comme la pétition en 1971 de 343 femmes célèbres dans le monde des lettres et du théâtre, de la magistrature, affirmant avoir avorté et défiant le pouvoir de les inculper. Et, encore après Bobigny, le Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception (MLAC) organisa ouvertement des voyages à l'étranger pour permettre à des femmes d'avorter, avant qu'on en arrive à la loi de 1974.

## Un combat vital

Si le droit à l'avortement et à la contraception est aujourd'hui reconnu, c'est le résultat de dizaines d'années de mobilisations, et un immense soulagement pour bien des femmes.

Les statistiques officielles comptabilisent plus de 200 000 interruptions volontaires de grossesse, mais c'est encore surtout chez les

femmes les plus précaires et les plus isolées, qui ont moins de facilité à s'informer et moins d'environnement médical.

La politique d'austérité a miné l'hôpital public: 8% des centres d'IVG ont disparu en dix ans. Déserts médicaux, clause de conscience des chirurgiens refusant l'avortement, manque d'information, d'accueil, tout cela peut transformer en parcours du combattant la réalisation d'une décision déjà difficile à prendre.

Quant à la contraception, les différentes méthodes sont accessibles, mais l'information ne l'est pas toujours et l'éducation sexuelle est quasi inexistante, alors qu'elle devait être assurée dans le cadre de l'Éducation nationale.

Les droits à l'avortement et à la contraception ne sont nullement acquis. Des États-Unis à l'Europe, des législations jusque-là assez libérales sont remises en cause par une évolution réactionnaire. Les pressions sociales, la morale religieuse empoisonnent les consciences. Le système capitaliste en crise, en accroissant la misère matérielle, fait resurgir ce qu'il y a de pire dans les relations humaines, alimentent les violences et les agressions contre les femmes.

Aucune lutte contre une oppression particulière, pour utile qu'elle soit, contre la misogynie, le racisme, le mépris des minorités, ne pourra triompher définitivement sans que soit détruit ce système d'exploitation et d'oppression.

Sylvie Maréchal

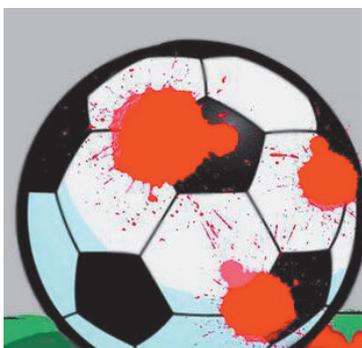


Une manifestation du MLF pendant le procès.

## Vinci au Qatar : un esclavagiste d'aujourd'hui

La filiale du groupe Vinci nommée Vinci Construction Grands Projets est convoquée par un juge à Nanterre, suite à une plainte d'associations humanitaires et d'anciens ouvriers de Vinci pour travail forcé, traite d'êtres humains et réduction en servitude sur ses chantiers au Qatar.

Les grands travaux développés à l'approche de la prochaine Coupe du monde de football au Qatar ont fait au moins 6500 morts en dix ans. Il s'agissait de travailleurs immigrés d'Inde, du Népal, du Bangladesh ou du Pakistan dont la plupart des décès ont été enregistrés comme des morts naturelles.



En fait, ils sont la conséquence de problèmes cardiaques ou respiratoires dus aux fortes chaleurs et aux conditions de travail épuisantes. La plainte contre

Vinci décrit la réalité de cet esclavage moderne à travers les témoignages de ceux qui l'ont subi.

Les ouvriers expliquent que, dès leur arrivée dans l'émirat, ils ont dû remettre leur passeport à des membres de la filiale de Vinci et signer un document dans une langue qu'ils ne comprenaient pas. Le contrat de travail avait été expliqué oralement en hindi. Il spécifiait huit heures de travail par jour, mais dans les faits c'était onze : de 6h à 12h et de 13h à 18h. « Parfois (...) je travaillais sept jours par semaine », déclare un maçon du chantier du métro. Logé à près de deux heures de route, il devait se lever vers 4h du matin pour rentrer au camp à 20h. Là-bas, « On était quatre par chambre, dans des lits superposés », dit-il, et de douze à quinze pour une salle de bains. Pour les 1200 personnes du camp, il n'y avait qu'un seul docteur :

« un Philippin, on ne comprenait pas ce qu'il disait ».

Ceux qui travaillaient en extérieur devaient subir des températures allant jusqu'à 50 °C. « J'ai vu des gens devenir nauséux et tomber sur le sol », dit un soudeur. Un gardien népalais explique qu'il n'avait le droit de se mettre à l'ombre que pendant l'heure du déjeuner. Un plombier raconte qu'il a commencé à avoir des problèmes cardiaques et à vomir à cause du gaz, de la fumée et du pétrole.

Suite à sa convocation par la justice, le groupe Vinci a affirmé avoir « toujours œuvré en faveur de l'amélioration des conditions de travail au Qatar ». Sur son site Internet, on trouve tout un dossier intitulé « Vinci au Qatar », avec des photos montrant combien Vinci est préoccupé des conditions de vie et de travail de ses ouvriers... à mille lieues de la vérité. Cela rappelle la propagande coloniale, l'œuvre civilisatrice masquant la réalité d'une oppression terrible. Du point de vue des opprimés, le temps des colonies n'a pas disparu.

P. R.

## Méga-bassines : au profit de qui ?

Depuis la manifestation contre les seize méga-bassines à Sainte-Solines dans les Deux-Sèvres, le département de la Vienne a donné son accord pour la construction de trente retenues d'eau dans le bassin de la rivière Clain.



Dans la manifestation du 29 octobre à Sainte-Soline.

Après trois ans de discussions, le projet est donc passé de 41 à 30 et prévoit une retenue de 8,9 millions de mètres cubes d'eau. Avant cette mobilisation, d'autres avaient déjà eu lieu contre ce genre de projet auxquelles participaient aussi des agriculteurs.

Dans chacun des cas, les retenues d'eau sont destinées à une partie des agriculteurs. Dans les Deux-Sèvres, 435 agriculteurs seraient concernés sur 847 et une partie des maraîchers, bien qu'adhérents à la Coop de l'eau qui porte le projet, n'en profiteront pas. Ces méga-bassines correspondent de fait à la privatisation d'une partie de l'eau au profit d'une partie des agriculteurs. Les autres continueront à irriguer en se servant des ressources disponibles.

On compte déjà 600 000 retenues d'eau dans le pays, dont une partie est à l'abandon depuis des années, mais des centaines sont en construction. En Vendée par exemple, il y en a déjà vingt-sept. L'eau est puisée en hiver dans les nappes phréatiques. Jusqu'à 70 % du coût des travaux est supporté par les agences de l'eau dont les fonds proviennent des usagers. Pour la Sèvre-Niortaise, l'investissement est de 60 millions pour le stockage de 5,5 millions de m<sup>3</sup> d'eau alors qu'il existe déjà un stockage de

2 millions de m<sup>3</sup>.

Les opposants au projet mettent en avant l'évaporation en été de 20 à 60 % de l'eau stockée. Le développement de bactéries peut aussi la rendre impropre en cas d'ensoleillement trop important. Plus fondamentalement, ces bassines sont censées permettre de continuer à irriguer malgré le réchauffement climatique et les sécheresses. Or la ressource en eau a baissé de 14 % depuis les années 1990. Une partie des scientifiques s'élèvent contre cette fuite en avant favorisant des solutions temporaires au lieu d'anticiper les modifications du climat et de limiter leurs conséquences.

Comment trouver un équilibre entre la nécessité d'irriguer et des choix de cultures moins consommatrices d'eau ? Qui doit en décider ? Les arbitrages actuels se font en réalité en fonction du rapport de force entre les différents usagers de l'eau. Les grandes exploitations de céréales ou de maïs, très consommatrices d'eau au pire moment, ont, avec leurs clients, un poids suffisant pour obtenir des pouvoirs publics les décisions voulues. Loin de tenir compte des besoins différents des activités humaines, c'est la loi des plus riches qui l'emporte.

Inès Rabah



### Nos lecteurs écrivent

#### Contrat de gaz... Les prix explosent !

J'habite dans une copropriété d'environ 50 logements, avec un chauffage collectif au gaz. Le contrat de gaz se terminant le 30 septembre, nous avons dû le renouveler. C'est là que les ennuis ont commencé ! La première proposition qu'on nous a faite revenait à multiplier par sept notre facture de gaz. Nous avons finalement réussi à obtenir un tarif plus intéressant, ou plutôt moins pire, mais il a fallu pour cela se décider dans les deux heures suivant la nouvelle proposition, car elle était basée sur un prix du marché en constante évolution.

Nous devons donc déboursier 136 000 euros de chauffage pour l'année, sur la base de notre consommation actuelle,

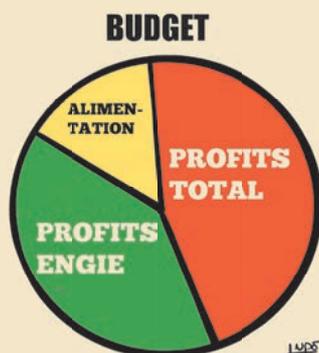
au lieu de 30 000 euros, soit 4,5 fois plus. Pour le studio que j'occupe, les charges de chauffage vont ainsi passer de 530 euros à 2 385 euros pour l'année, soit une augmentation de près de 200 euros par mois.

Le gouvernement a annoncé il y a peu que le bouclier énergétique allait s'appliquer aux copropriétés avec un chauffage collectif. Mais il va nous falloir avancer l'argent et payer les charges, sous peine de coupure de gaz pour impayé. Nous ne serons remboursés que bien des mois plus tard (on parle d'une attente de dix mois en moyenne).

La façon dont ce remboursement sera fait est bien révélatrice des priorités du gouvernement.

Il va verser directement aux fournisseurs d'énergie la différence entre les tarifs avec et sans bouclier énergétique. Puis ces fournisseurs d'énergie vont rembourser les syndicats, qui à leur tour vont effectuer le rattrapage sur les charges. Cela laissera largement le temps à tous ces pique-assiettes de faire fructifier cet argent au passage !

Une lectrice de Seine-Saint-Denis



## Hitachi - Angers : débrayages pour les salaires et l'embauche des intérimaires

Entreprise de fabrication de freins pour l'automobile, Hitachi a changé de nom à de multiples reprises (DBA, Bosch...).

A Angers, il emploie environ 350 travailleurs, dont plus d'une centaine d'intérimaires en permanence. La production est organisée en 2x8 avec en plus une équipe de nuit d'une trentaine de travailleurs.

Lors des négociations salariales (NAO), du début de l'année, la direction avait accordé 2,1% d'augmentation générale et 0,4% d'augmentation individuelle. Pour la majorité des travailleurs de l'entreprise, cela correspondait à environ 35 euros par mois. En fait, avec l'inflation qui galope, ils ont vu leur pouvoir d'achat diminuer de manière significative au cours de l'année.

Le 29 septembre, à l'initiative de la CGT, près de 80 travailleurs avaient débrayé et s'étaient réunis sur le parking de l'entreprise pour réclamer une augmentation des salaires. C'était le premier débrayage depuis longtemps sur l'usine. On a pu noter à cette occasion

qu'une dizaine de travailleurs intérimaires avaient débrayé. Et le 21 octobre, toujours à l'appel de la CGT, ce sont plus d'une centaine de travailleurs sur les trois équipes qui ont à nouveau débrayé, dont une trentaine d'intérimaires.

Les travailleurs en grève ont alors décidé de débrayer une heure tous les jours pour revendiquer une augmentation de salaire de 100 euros net par mois, l'embauche en CDI de 80 intérimaires, et l'égalité de traitement entre les salariés en contrat indéterminé et les intérimaires les jours de chômage partiel. En effet, ces jours-là, les intérimaires étaient renvoyés chez eux sans être indemnisés.

Les débrayages se sont poursuivis pendant que la direction faisait la sourde oreille. Ce n'est que le 28 octobre qu'elle a accepté de rencontrer la CGT, sans rien céder sur les revendications. Quelques syndicalistes de la

CFDT ont affiché sur leurs panneaux une note expliquant que la situation de l'entreprise était difficile et qu'il ne fallait pas revendiquer et encore moins faire grève. Cette prise de position propatronale n'a pas empêché pour autant des travailleurs proches de la CFDT de débrayer.

Le mouvement est maintenant interrompu et les travailleurs ont choisi d'attendre les nouvelles négociations annuelles obligatoires. Par ailleurs, la CGT a décidé d'attaquer en justice la direction pour imposer l'embauche d'un maximum d'intérimaires. En effet, comme dans beaucoup d'entreprises, Hitachi ne respecte pas la loi dans ce domaine.

Ce mouvement a permis à tous les travailleurs en grève de mesurer leurs forces. Il a aussi montré la nécessité de l'unité entre CDI et intérimaires. Depuis longtemps, un tel conflit n'avait pas eu lieu dans cette entreprise, et il est probable que ce ne sera qu'un début.

**Correspondant LO**

## Clinique du Tondu - Floirac : premiers reculs du patron

Mardi 8 novembre, près de la moitié des 156 salariés de la Clinique du Tondu à Floirac, en Gironde, continuaient leur grève.

Débutée le 25 octobre par les ASH, cette grève s'est étendue à tous les secteurs avec des revendications communes à tous : 300 euros brut d'augmentation de salaire, une prime de vacances annuelle de 200 euros, des embauches pour prendre en charge correctement les patients, et le paiement des jours de grève. La clinique est réputée pour avoir les salaires les plus faibles dans le secteur et, pour bon nombre d'employés, c'est la première grève.

Dans un premier temps, le PDG du groupe Saint-Gatien auquel appartient la clinique avait répondu aux grévistes qu'ils « n'étaient pas sa priorité », avant de partir une semaine en

vacances en Suisse faire du ski. Mais sous la pression de la grève, 500 opérations ont dû être annulées. Aussi la direction a commencé à lâcher un peu de lest aux grévistes, plus déterminés que jamais. Vendredi 4 novembre, elle leur annonçait une hausse de 50 euros des salaires pour les ASH, ainsi qu'une hausse du point qui passerait à 7,35 euros, soit une augmentation mensuelle de 60 euros brut pour une infirmière. Les grévistes, jugeant cela insuffisant, ont décidé de continuer leur lutte. Mardi

8 novembre, la direction refusait encore de négocier avec leurs représentants.

Alors que l'État vient au secours des bénéficiaires des cliniques en mettant sur la table une enveloppe d'un montant de 250 millions d'euros, dont 150 prétendument pour faire face au surcoût énergétique et 100 pour les salaires, on peut dire qu'il y a de l'argent dans les poches du patronat. Mais il faut bien une grève pour le leur arracher.

**Correspondant LO**



## Geodis - Gennevilliers : poursuite de la grève

Démarrée le 17 octobre, la grève à Geodis, sur le port de Gennevilliers dans les Hauts-de-Seine, se poursuit. La détermination reste intacte chez ces salariés travaillant pour un grand groupe de logistique et payés tout juste au-dessus du smic.

La direction, forte de ses 948 millions de bénéfices pour 2021, campe sur son refus des 150 euros réclamés par les grévistes, plus 100 euros pour les bas salaires ainsi qu'une prime de 1000 euros pour décembre. Son mépris suinte par tous les bouts, et c'est d'abord cela qui a mis le feu aux poudres, ainsi que les bas salaires et des conditions de travail difficiles.

Dernière provocation de la direction : des grévistes viennent de se voir retirer des heures de grève à 13 euros, alors qu'ils sont payés 11 euros lorsqu'ils travaillent ! Ce sera peut-être régularisé plus tard mais, en attendant, c'est une

pression contre la grève.

Comme le disait un gréviste : « Nous voulons travailler mais dans la dignité. Le respect et la dignité commencent en nous permettant de gagner correctement notre vie. » Les conditions de travail difficiles ont été envenimées par la découverte de feuilles de paie de certains hauts cadres, montrant des primes d'objectifs annuels allant de 180000 à 320000 euros !

Alors, la grève continue et l'espoir des salariés de Gennevilliers est qu'elle s'étende à d'autres dépôts de Geodis, filiale à 100% de la SNCF qui emploie plus de 44000 personnes.

**Correspondant LO**

## Bus TCL : faute de conducteurs, les usagers trinquent

Les TCL (Transports en commun lyonnais) ont annoncé des fréquences réduites sur 41 lignes de bus du 7 novembre à fin décembre, en raison d'une pénurie de conducteurs. Ils disent avoir choisi les lignes les moins fréquentées. Mais, les temps d'attente étaient souvent déjà longs, sur ces lignes !

Sur 2 280 postes de conducteurs de bus, 300 ne sont pas pourvus. Mais, malgré des recrutements et des formations en cours

annoncées, entre les démissions et les départs en retraite il est peu probable qu'en janvier cela fasse le compte.

Si les TCL voulaient vraiment recruter des conducteurs en nombre et les garder, il faudrait augmenter les salaires et améliorer les horaires et les conditions de travail. Mais, plutôt que de mettre la main à la poche, Keolis, qui gère le réseau, préfère faire retomber la pénurie sur les usagers.

**Correspondant LO**

## Pédiatrie: la rançon du pillage de l'hôpital

Le 23 octobre, le ministre de la Santé, François Braun, promettait 150 millions d'euros pour « soutenir les services en tension à l'hôpital ».

Quelques jours plus tard, le 2 novembre, il essayait l'exaspération de professionnels de la pédiatrie venus à l'Élysée dire l'impossibilité dans laquelle ils se trouvent de soigner les enfants qui affluent dans leurs services.

Le ministre a alors rallongé la promesse, avec 400 millions d'euros censés venir en aide aux services pédiatriques. « Totalement insuffisant ! », répondent les professionnels. Et le ministre le sait pertinemment, lui qui va jusqu'à l'avouer lors d'une interview.

Mise en danger des enfants, transfert à des dizaines voire des centaines de kilomètres du domicile

familial, tri des petits malades pour choisir lequel sera pris en charge en fonction de son âge et de la gravité de son état, parents paniqués, désespérés, personnel débordé qui vient au travail avec la boule au ventre et n'en peut plus, soins dégradés: telle est aujourd'hui la situation dans les services de pédiatrie. Hier, c'était la situation dans les services d'infectiologie et de maladies respiratoires, à cause du Covid, disait-on. Et demain quels seront les services en tension, et à cause de quoi? Comme si l'hôpital n'était pas là justement pour soigner, pour assurer la santé publique.

De doctes serviteurs du



JULIEN PRUVOST

Déjà en 2019 à Tours.

gouvernement accusent la bronchiolite et son virus d'être la cause du débordement. Sauf que cette maladie est bien connue, les moyens techniques au service tant du diagnostic que du traitement sont bien établis. Mieux, elle survient chaque année à la même époque. Et il suffirait qu'elle ait quelques jours d'avance pour déborder tous les services hospitaliers? C'est une ânerie doublée d'un

gros mensonge.

La bronchiolite n'est pas la cause de la crise de la pédiatrie, elle n'est qu'un révélateur de plus de la crise de l'hôpital public. Les services de pédiatrie sont aujourd'hui au bord de la rupture parce que, depuis maintenant des dizaines d'années, les budgets alloués à l'hôpital sont en chute libre et le personnel de moins en moins nombreux.

La situation de l'hôpital public est à l'image de celle de tous les services publics. Par un jeu de transfusion, ils sont saignés pour permettre d'engraisser les grandes entreprises privées grâce aux aides de l'État servies par les gouvernements. Il n'y a rien à attendre du gouvernement. Seule la colère et la mobilisation du personnel hospitalier pourront ébranler cette politique.

Sophie Gargan

## Prime à l'embauche d'apprentis: c'est toujours cadeau

Le gouvernement s'apprête à modifier les montants des aides destinées aux patrons lorsqu'ils embauchent des jeunes en apprentissage. Ce dispositif devait prendre fin au 31 décembre.

Un montant de 6000 euros serait désormais versé quel que soit l'âge de l'apprenti, alors qu'aujourd'hui il est de 5000 euros pour les mineurs préparant un bac professionnel ou un CAP, et de 8000 pour les majeurs. Il s'agirait ainsi de privilégier l'apprentissage des jeunes avant l'obtention du bac professionnel.

Cette modification vient à point nommé pour répondre à une autre réforme projetée par le gouvernement, celle des lycées professionnels. Celle-ci est destinée à rapprocher les conditions d'enseignement des lycées professionnels de celles des

centres d'apprentissage, où les élèves alternent périodes de formation en entreprise et formation théorique. La première étape consiste à allonger les périodes de stage en entreprise, ce qui nécessite de trouver pour un tiers des lycéens un ou des patrons prêts à les accueillir en formation.

Par la même occasion, avec cette modification, le gouvernement répond aux critiques faites par la Cour des comptes. Celle-ci dénonce le coût trop élevé de ces mesures pour l'État et un effet d'aubaine pour les entreprises. Depuis 2018, le gouvernement a encouragé

l'apprentissage à coups de primes, quel que soit le niveau d'étude des jeunes, sous prétexte de lutter contre le chômage qui les touche. Ainsi, pour les entreprises de moins de 250 salariés et en respectant quelques conditions pour les plus grandes, 100% du salaire est payé par l'État pour un jeune de moins de 21 ans, 80% pour un jeune entre 21 et 25 ans, et 46% à partir de 26 ans. Grâce à ces aides, le nombre des contrats pour les jeunes de niveau supérieur au bac ont fortement augmenté, passant de 100 000 à 400 000. La Cour des comptes estime que ces jeunes et moins jeunes préparant BTS, diplômes d'ingénieur et autres pourraient être embauchés en apprentissage sans que l'État ait à payer une partie de leurs salaires.

Alors, le projet du gouvernement veut peut-être donner un début de réponse à la Cour des comptes, mais surtout encourager un peu plus l'envoi des mineurs en apprentissage, en même temps qu'il procède à la transformation des lycées professionnels. Une chose est sûre: pour les patrons, l'effet d'aubaine sera toujours là.

Inès Rabah

## CHU de Rouen: Urgences pédiatriques débordées

L'épidémie de bronchiolite, prévisible et habituelle, sème la panique dans les services de pédiatrie du CHU de Rouen.

Des enfants de la région parisienne y ont été transférés, saturant les services d'accueil de ceux qui nécessitent une hospitalisation et engorgeant les Urgences pédiatriques. Le plan blanc a été déclenché lundi 24 octobre.

Comme il n'y a pas grand monde à réquisitionner en plus, le personnel est au minimum partout. Un service de garde a été mis en place, lundi 31 octobre et mardi 1<sup>er</sup> novembre, pour... répondre au téléphone du standard du Réseau

bronchiolite normand et dissuader les parents de venir à l'hôpital.

Avec les annonces dérisoires du gouvernement, les leçons de morale du ministre de la Santé faites aux parents, priés de se débrouiller sans venir aux Urgences, espérons qu'une épidémie de colère et de grève gagne rapidement les hospitaliers, pour dénoncer cette situation inacceptable et réclamer de vrais moyens.

Correspondant LO

## Strasbourg: enfumage sur l'amiante

Le journal *Rue89* révèle qu'il aura fallu qu'en septembre dernier une pièce de près d'une tonne tombe au sein d'un des fours de l'usine d'incinération pour que les salariés apprennent qu'il restait de l'amiante dans ce four.

La direction du groupe Séché, propriétaire de

l'usine, se justifie en disant que ce four est à l'arrêt et qu'il a été encoffré. Mais le sarcophage est soumis à la corrosion.

La direction savait qu'il y avait de l'amiante, mais aurait préféré que ça ne se sache pas. Pas très transparent, tout ça.

Correspondant LO



## Michelin - Cholet: pour Noël, du chômage partiel

Depuis septembre, la direction de l'usine Michelin de Cholet, comme celle de Joué-lès-Tours, enchaîne les annonces de fermeture ponctuelle du site.

Les travailleurs ont appris d'abord que trois samedis ne seraient pas travaillés, puis tous jusqu'à la fin de l'année. Ensuite on leur a annoncé qu'il n'y aurait pas de travail non plus les jours fériés et que les ponts seraient obligatoires, contrairement aux habitudes dans cette usine qui, cet été encore, était restée ouverte le 14 juillet et le 15 août. Enfin les salariés ont été informés que le site resterait fermé les deux dernières semaines de décembre. Au total, cela fait plus de vingt jours de fermeture.

Évidemment, personne n'est opposé à des jours de repos, dans cette usine aux conditions de travail difficiles. Mais la facture est lourde pour les travailleurs. Après les avoir contraints à liquider leurs congés et leurs RTT, la direction a fait une demande de chômage partiel que l'État lui a obligamment accordée. Pour les journées concernées, la paye sera donc de 73 % du net, un gros manque à gagner en cette période où les prix flambent. Sans compter qu'au passage ce sont les primes en tout genre qui sautent. Or leur montant

n'est pas négligeable, le salaire d'embauche ne dépassant pas 1450 euros net en 3x8.

Pour les actionnaires en revanche tout baigne. Le groupe a annoncé un chiffre d'affaires de 20,7 milliards d'euros pour 2022, en hausse de 20,5 % malgré une baisse des ventes. Il prévoit un bénéfice de 3,2 milliards, plus que l'an dernier où il se félicitait déjà d'une « super-performance ». Cela n'empêche pas le PDG, Ménégaux, de se lamenter. Il s'est récemment payé une campagne de presse, où les journalistes

relaient moins les chiffres des profits que ceux des factures d'énergie du groupe, multipliées par trois. Pour la cuisson de ses pneus, Michelin en est réduit à remplacer le gaz par le fioul, et même le charbon. Pour un groupe qui se vante de ses futurs pneus « verts » ou du remplacement des ampoules classiques par des LED dans toutes ses usines, voilà qui est à rebours des ambitions écologiques affichées!

En attendant, la direction fait payer les aléas de ses commandes et les désordres du marché mondial aux ouvriers du site, en rognant sur leurs payes et en demandant tranquillement aux gouvernants

de piocher dans les deniers publics, donc dans les impôts payés par les travailleurs, pour éviter aux actionnaires de payer les pots cassés de leur système en crise. Pour faire diversion, le directeur de l'usine alimente un climat d'inquiétude. Il explique que, pour la production prévue en 2023, les effectifs seraient de 25 % trop importants, une façon de justifier à l'avance d'éventuelles suppressions d'emplois. Il met en avant l'usine de Vannes, exemplaire selon lui puisqu'elle a supprimé la moitié des postes ces dernières années tout en maintenant la production. Faire produire autant par

deux fois moins de monde, on comprend que cela fasse rêver cet exploiteur.

Les travailleurs n'ont pas à faire les frais de la guerre que Michelin mène à ses concurrents. Le patron a ses préoccupations, comme d'arracher des parts de marché à ses rivaux pour verser toujours plus de milliards aux actionnaires. Les travailleurs ont les leurs: toucher un salaire qui permette de vivre au lieu de survivre. Ainsi que l'ont rappelé les travailleurs de l'usine qui ont débrayé lors des récentes journées d'action, cela ne s'obtiendra pas sans lutte.

Correspondant LO



À Clermont-Ferrand en janvier 2021.

## QUI SOMMES-NOUS?

### Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),  
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

*Lutte ouvrière* est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quatre-vingt-dix-neuf ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal novembre 2022.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

### Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. On peut nous soutenir financièrement par carte bancaire sur notre site ou nous adresser un don par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière, en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, pré-

nom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser

un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



### Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière  Lutte de classe

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Ci-joint la somme de :  
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière : à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
Destination	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	25 €	50 €	18 €
Outre-mer avion	33 €	65 €	20 €
Reste du monde	43 €	85 €	25 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet  
[www.lutte-ouvriere.org](http://www.lutte-ouvriere.org)  
[www.union-communiste.org](http://www.union-communiste.org)  
[contact@lutte-ouvriere.org](mailto:contact@lutte-ouvriere.org)  
**Vidéos** [www.lutte-ouvriere.org/multimedia](http://www.lutte-ouvriere.org/multimedia)  
**Audio-LO** [www.lutte-ouvriere-audio.org](http://www.lutte-ouvriere-audio.org)

# COP 27: la planète brûle, les capitalistes regardent leur courbe de profit

La COP 27 vient de démarrer à Charm-el-Cheikh, en Égypte. Comme les 26 précédents, et comme ceux qui suivront, si l'avenir le permet, ce sommet de près de 200 chefs d'État et de gouvernement ne donnera naissance à aucun geste concret.

Il n'y aura aucune décision radicale permettant d'enrayer le processus catastrophique qui met déjà en danger une partie de l'humanité.

D'ores et déjà, le réchauffement climatique tue. Les inondations de l'été dernier au Pakistan ont fait 1700 morts, détruit deux millions d'habitations et submergé un tiers du pays. Les canicules à répétition en Europe ont causé une surmortalité de 15 000 personnes, les ouragans, les phénomènes météorologiques destructeurs, les sécheresses meurtrières en Afrique attestent de l'urgence. Le dernier rapport du GIEC estime que de 3,3 à 3,6 milliards d'habitants de notre planète sont vulnérables face aux changements climatiques, la moitié de l'humanité, ne serait-ce que par la disparition de zones habitables.

La « justice climatique » invoquée à la conférence de Charm-el-Cheikh est une perle d'hypocrisie puisque

les pays du G20, les plus riches, sont responsables à eux seuls de 80% des émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES). Le volet « pertes et préjudices » qui était à l'ordre du jour devait prévoir une compensation à destination des pays les plus pauvres, pour aider à reconstruire des routes, des ponts, aménager de nouveaux villages, de nouvelles terres cultivables... Cent milliards de dollars par an seraient nécessaires pour ces dédommagements, et ont fait l'objet de promesses, d'engagements, de beaux discours de la part des chefs d'État. Pour l'instant, ces sommes n'arrivent que très partiellement alors qu'en fait ce montant est dérisoire si on le compare aux 4 000 milliards de dollars de profits attendus en 2022 au niveau mondial par l'industrie des énergies fossiles.

Mais l'accumulation de milliers de pages de rapports scientifiques, de milliers de lignes d'analyse des



causes, de projections glaçantes et de relevés incontestés ne font pas bouger, sur le fond, les principaux acteurs de ce réchauffement. Sur les deux mille plus grandes entreprises de la planète, dans la métallurgie, la chimie, le verre, le ciment, la sidérurgie, à peine un tiers se sont engagées à tenter de restreindre leurs émissions de GES pour éviter que le réchauffement climatique atteigne les 2,5 ou 2,8 degrés prévisibles. Et

les mesures qu'elles envisagent ne permettront qu'à 7% d'entre elles d'y parvenir. En tête des émetteurs, en France, on trouve les banques, BNP Paribas, Société générale et Crédit agricole, qui financent des projets et des investissements ultrarentables liés aux énergies fossiles. TotalEnergie, pourtant roi des pollueurs, vient seulement en quatrième position.

Les capitalistes encaissent, tant qu'ils le

peuvent, et les gouvernants gouvernent, à leur service, en votant des subventions qui les encouragent à continuer et en masquant leur servilité sous des flots de paroles. Il n'y a qu'une solution, une seule: exproprier ceux qui alimentent l'incendie, ceux qui profitent de la planète et de ses habitants comme s'il s'agissait de leur coin de jardin, les renvoyer avec leurs déchets à la poubelle de l'Histoire.

Viviane Lafont

## Égypte: Charm-el-Cheikh, l'envers du décor

À l'ombre des hôtels de luxe, non loin des eaux transparentes de la mer Rouge, le sommet feutré de la COP 27 veut faire oublier un régime dictatorial imposé à une population dont plus d'un tiers vit sous le seuil de pauvreté.

Du côté des invités officiels, la langue de bois est de rigueur quant aux actions entreprises face au réchauffement climatique. Mais du côté de la population égyptienne, les forces de répression veillent à ce qu'aucune voix discordante ne s'exprime.

Une surveillance accrue s'est abattue sur tous ceux que l'on soupçonne d'avoir fait circuler ou répondu à un bruit de manifestation « du 11 novembre », circulant depuis mi-octobre. Fouilles des téléphones, arrestations au domicile, disparitions forcées, détentions arbitraires se sont multipliées à l'approche du sommet. Dans ce pays de 109 millions d'habitants, le dictateur Abdel Fattah al-Sissi, qui s'est emparé de tous les pouvoirs à l'été 2013, maintient 60 000 détenus d'opinion derrière

les barreaux. L'un des plus connus, Alaa Abdel Fattah, opposant à l'ancien dictateur Moubarak, puis au président Frère musulman Morsi et désormais à Sissi, y croupit depuis près de dix ans sans interruption. Il poursuit actuellement une grève de la faim. Mais bien d'autres se sont vu accuser, au moindre soupçon de contestation, de « propagation de fausses nouvelles » ou d'« appartenance à un groupe terroriste », ce qui suffit à se faire jeter en prison.

Toute manifestation a au demeurant été interdite. Des simulacres ont été autorisés sur le site Internet de la présidence, à la condition d'avoir averti les autorités 36 heures à l'avance, uniquement entre 10 heures et 17 heures, à bonne distance du lieu de la conférence, et uniquement sur des sujets

climatiques.

En effet, les sujets de mécontentement ne manquent pas. Outre la crise alimentaire dont les Égyptiens sont victimes, le pays étant dépendant à 85% des importations de céréales d'Ukraine et de Russie, l'inflation ronge les salaires. Au point que Sissi, dans une intervention récente, a osé affirmer que, en dessous de 10 000 livres égyptiennes (LE) par mois, personne ne peut s'en sortir. Or le salaire moyen des travailleurs des entreprises d'État est de 2700 LE (110 euros), et vient d'être porté à 3000 LE. Les chefs d'entreprises privées ont été officiellement encouragés à s'inspirer de cette mesure.

Des grèves ont en effet eu lieu au cours de l'année pour revendiquer le paiement de salaires en retard, ou des primes différées de longs mois alors qu'elles représentent une part importante de la paye. Les 500 millions de dollars avancés par la Banque mondiale n'ont manifestement pas servi à

améliorer le sort de la population, dont 90% vivent sur les 5% de terres qui bordent le Nil. Quant aux richesses produites par la classe ouvrière dans les grandes usines de textile, de ciment, de sucre ainsi que dans les zones portuaires liées au canal de Suez, elles

sont englouties, après avoir enrichi la bourgeoisie, les hautes sphères de l'armée et les capitalistes internationaux, dans les gigantesques travaux commandés par Sissi, telle la nouvelle métropole construite en plein désert.

V. L.

### Lisez *Lutte de classe*, revue de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du n° 227 (novembre 2022):

- **Grèves et manifestations:** la contestation ouvrière doit s'élargir
- **Révolte en Iran:** quelles perspectives et quelle direction?
- **Italie:** Meloni, nouveau visage de la réaction
- **Haïti:** protestations populaires et gangs armés
- **Zone industrielle de Yopougon en Côte d'Ivoire:** un mouvement de grève inédit qui en appellera d'autres
- **Qatar:** exploitation féroce et contrats mirobolants à l'ombre de la dictature
- **États-Unis:** le droit à l'avortement remis en cause
- **L'ex-Secrétariat unifié face à la guerre en Ukraine**

Prix: 2,50 euros  
Envoi contre cinq timbres à 1,28 euro.